500-word extract from:

<https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/272596-quel-est-letat-de-la-biodiversite-en-france-les-principales-menaces>

**Quelles principales menaces pèsent sur la biodiversité ?**

De multiples pressions d’origine anthropique fragilisent l’état de la biodiversité en France, parmi lesquelles l’artificialisation du territoire, la fragmentation des milieux naturels, l’intensification des pratiques agricoles, la prolifération d’espèces exotiques envahissantes, la pollution lumineuse, le changement climatique.

**Près de 65 800 ha artificialisés chaque année en métropole entre 2006 et 2015**

L’artificialisation, qui correspond à la transformation d’un sol à caractère naturel, agricole ou forestier par des actions d’aménagement, a un impact significatif sur la faune et la flore. Elle exerce une pression majeure sur la biodiversité du fait de la destruction des milieux naturels et par conséquence des espèces qui y vivent. L’Île-de-France, la Bretagne, la Normandie ou encore les Hauts-de-France comptent parmi les régions les plus fortement touchées avec une dynamique d’artificialisation élevée. Avec un rythme de +1,4 % en moyenne par an, l’artificialisation a crû trois fois plus rapidement que la population.

De même, en outre-mer, plus de 300 ha en moyenne dans l’ensemble des départements ont été artificialisés chaque année entre 2000 et 2012, affectant fortement les forêts, lieux de vie de nombreuses espèces (780 ha de feuillus en moins sur toute la période).

**Des milieux naturels et des cours d’eau fragmentés**

Conséquence de l’urbanisation et de l’extension des infrastructures routières et ferroviaires, la fragmentation se manifeste lorsqu’un écosystème de large étendue est divisé en de nombreux fragments de taille réduite. Ce morcellement du territoire constitue une menace pour la biodiversité (isolement génétique des populations, etc.).

La fragmentation des cours d’eau est, quant à elle, provoquée par la construction, notamment, de barrages, de seuils, d’écluses, constituant autant d’obstacles à l’écoulement des cours d’eau. Sur une estimation de 120 000 obstacles majeurs, plus de 97 200 ont été recensés en 2018, soit une densité de 16 obstacles pour 100 km de cours d’eau. En modifiant leurs caractéristiques hydrologiques, physico-chimiques et morphologiques, ces ouvrages entravent le bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques et freinent la mobilité des espèces migratrices telles que le saumon et l’anguille.

**Des pratiques agricoles intensives qui affectent les écosystèmes**

L’agriculture intensive, caractérisée notamment par l’utilisation d’intrants (engrais chimiques, produits phytosanitaires) et par un assolement d'espèces cultivées faiblement diversifié, fragilise la biodiversité.

Sur la période 2014-2016, l’indicateur de référence pour le suivi des ventes de produits phytosanitaires, le Nodu, a augmenté de 12% en usage agricole par rapport à la période de référence 2009-2011, entraînant une pression accrue sur l’environnement. La simplification des paysages et la diminution continue des surfaces de prairies sont deux autres facteurs expliquant la perte de biodiversité en milieu agricole. Plus particulièrement, les grands espaces toujours en herbe, riches en biodiversité (prairies, milieux herbacés ouverts, etc.) ont diminué de 7,9% en métropole entre 2000 et 2010 avec une perte de 622 000 ha, soit l’équivalent de la surface du département de l’Hérault.